

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2016

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Denis MOUNOURY, Maire.

Etaient Présents : M. MOUNOURY, M. CORREIA, Mme MAZIERE, M. SARRAZIN, M. BARRAULT, Mme SPOTE, Mme MASSONNEAU, M. HOUSSINOT, Mme BROHAN, Mme NOTOT, M. PIEROT, Mme DELEMER, Mme SAISON

Absents excusés : M QUENTIN, pouvoir à M. SARRAZIN
M. BOUCHER, pouvoir à M. MOUNOURY

Monsieur PIEROT est élu secrétaire.

LE CONSEIL :

- ◆ **Approuve** le compte rendu de la séance précédente.
- ◆ **Prend connaissance** du rapport annuel d'activité 2015 du Syndicat Intercommunal de Transports de la Région de Dourdan (SITRD).

15 voix POUR

- ◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer le contrat de maintenance et d'assistance du matériel informatique de l'école élémentaire et de l'école maternelle avec la Société Maintenance Générale Informatique (MGI) pour un montant de 602 €H.T. pour 8 coupons dans l'année.

15 voix POUR

- ◆ Considérant qu'il est nécessaire de prévoir des crédits budgétaires pour l'acquisition de mobilier extérieur non prévu au budget primitif 2016,
Autorise le transfert de crédits suivants :

| | |
|--|-----------|
| Dépenses 2184-136 mobilier extérieur | + 3 000 € |
| Dépenses 21311-022 réaménagement agrandissement mairie | - 3 000 € |

15 voix POUR

- ◆ **Prend connaissance** du projet de statuts du syndicat mixte ouvert « Essonne Numérique ».
Autorise la Communauté de Communes du Dourdannais en Hurepoix à adhérer au Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique ».
Prend acte que dès la création du Syndicat Mixte Ouvert, la Communauté de Communes entreprendra la modification de ses statuts conformément aux dispositions en vigueur.
Approuve le projet de statuts du Syndicat Mixte Ouvert « Essonne Numérique » dans son intégralité.

15 voix POUR

- ◆ **Approuve** les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2016.

Carte scolaire bus lignes régulières 119 € pour l'année scolaire 2016/2017 (frais de dossier 12 €)

| (Tarif dégressif) | Part parentale | Part communale |
|-----------------------------------|----------------|----------------|
| - Pour le 1 ^{er} enfant | 77.00 Euros/an | 54.00 € |
| - Pour le 2 ^{ème} enfant | 56.90 Euros/an | 74.10 € |
| - Pour le 3 ^{ème} enfant | 25.30 Euros/an | 105.70 € |
| - Boursier | 37.00 Euros/an | |

15 voix *POUR*

Carte IMAGINE'R

Prend connaissance d'une lettre du Conseil Départemental du 13 mai 2016 au sujet des transports scolaires :

« Le Département de l'Essonne mène depuis de nombreuses années une politique volontariste et généreuse concernant les transports scolaires.

Cependant pour la rentrée 2016, le Département doit faire face à une double difficulté :

- Un contexte national très contraint pour les finances locales caractérisé par une hausse constante des dépenses départementales (collèges, routes) et une réduction forte de nos ressources, plus particulièrement les dotations de l'Etat

- Un audit des finances départementales, réalisé en 2015, a mis en évidence l'impasse budgétaire de la collectivité avec plus de 108 millions d'€ de factures impayées et une dette d'un milliard d'euros.

Par ailleurs la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a modifié la répartition des compétences entre les collectivités territoriales. Elle a notamment supprimé pour les départements la clause de compétence générale. Avec la mise en œuvre de cette loi, le Département aurait pu supprimer tout le dispositif d'aide au transport.

Malgré cette situation financière très dégradée, le Département a choisi de maintenir son effort financier vers les collégiens et les élèves de primaire et de maternelle.

Les élus ont souhaité :

- préserver les aides Imagine'R pour les collégiens en maintenant la subvention du département à 50% du coût de la carte (soit 174.95 €), et avec un tarif collégien boursier maintenu à 25 €, soit un coût le moins cher d'Ile-de-France.

Tous les conseils départementaux franciliens ont procédé à une réduction des aides pour les titres de transport. Par exemple, la prise en charge des lycéens pour les cartes Imagine 'R a été abandonné par tous les départements ».

Décide de porter la participation de la commune aux frais de la carte Imagine'R à 62 € pour les collégiens et lycéens.

15 voix *POUR*

RESTAURANT SCOLAIRE

| | |
|--|--------------|
| - 1 ^{er} enfant/trimestre | 150.00 Euros |
| - 2 ^{ème} enfant/trimestre | 118.00 Euros |
| - 3 ^{ème} enfant/trimestre | 90.00 Euros |
| - Ticket individuel/jour | 5.50 Euros |
| - Familles extérieures à Corbreuse/trimestre | 200.00 Euros |

15 voix *POUR*

ETUDES DIRIGEES : tarif mensuel/enfant

| | |
|-----------------------|-------------|
| - 4 jours par semaine | 36.00 Euros |
| - 3 jours par semaine | 27.00 Euros |
| - 2 jours par semaine | 18.50 Euros |
| - 1 jour par semaine | 10.00 Euros |

15 voix POUR

FRAIS D'ECOLAGE

| | |
|----------|--------------|
| - Par an | 530.00 Euros |
|----------|--------------|

15 voix POUR

GARDERIE

La municipalité a souhaité simplifier les tarifs de la garderie comme suit :

| | |
|---------|------------|
| - Matin | 1.80 Euros |
| - Soir | 2.10 Euros |

A partir du 2^{ème} enfant, le demi-tarif sera appliqué

15 voix POUR

LOCATION BARNUMS (petites tentes) 3x3 à compter du 03 juin 2016

| | |
|--------------------|-------|
| - Pour le week-end | 25 € |
| - Caution | 500 € |

15 voix POUR

◆ **Autorise** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de mise à disposition de plusieurs fonctionnaires territoriaux, en période scolaire, à compter du 1^{er} septembre 2016 jusqu'au 30 juin 2018.

14 voix POUR

1 ABSTENTION

◆ **Demande** son adhésion au Syndicat Intercommunal d'Assainissement et d'Eau Potable dans la région d'Ablis (SIAEP) au 1^{er} janvier 2017.

Décide d'adhérer à la carte « eau potable » dudit syndicat.

Précise que l'adhésion au syndicat est subordonnée à l'accord du comité syndical du SIAEP dans la région d'Ablis, ainsi que des conseils municipaux des communes membres à la majorité qualifiée.

15 voix POUR

◆ **Sollicite** du Conseil Départemental, direction de l'Environnement (espaces naturels sensibles) une subvention pour l'élaboration d'un audit du patrimoine arboré.

15 voix POUR

QUESTIONS DIVERSES

- ◆ Travaux de la mairie : En attente de devis.
- ◆ Ouverture du magasin VIVAL courant juin.
- ◆ Point sur les travaux de mise en accessibilité du café.
- ◆ Intempéries : coupe d'un arbre au Trouvilliers.
- ◆ Intempéries : réactivité des informations sur le site « Facebook » de la mairie.
- ◆ Intervillage : Corbreuse 1^{ère} place.
- ◆ Cérémonie « 1 arbre, des enfants » le 18 juin à 11h00 aux Chitries. Invitation à envoyer et rappel aux parents.
- ◆ Fête de la musique le 21 juin de 19h00 à 23h30. Un programme sera établi.
- ◆ Passage du jury pour le fleurissement le 23 juin à 11h00.
- ◆ Problème de stationnement dans les bois de Sainte Mesme aux abords du parking Office National des Forêts.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15